

L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DU CONGRÈS DES CHEMINS DE FER

a 75 ans

Son origine belge

Les 16 et 23 août 1885, on vit passer, dans les rues de Bruxelles, un cortège historique des moyens de transport. C'est le Syndicat de la Bourse des Métaux et des Charbons qui avait pris l'initiative de fêter ainsi le cinquantenaire des chemins de fer belges et qui, avec l'appui du Gouvernement, assumait l'exécution de cette exhibition. « Dans le cortège figurèrent les appareils de locomotion les plus variés, depuis le radeau des temps primitifs jusqu'aux puissantes locomotives d'aujourd'hui... », dit l'auteur d'un album richement illustré qui nous a transmis le souvenir de l'événement. Un immense concours de curieux accourut contempler ce grand spectacle. On remarquait notamment, au balcon du palais du Roi, un grand nombre de personnages distingués, membres du Congrès des Chemins de fer : fonctionnaires délégués par divers gouvernements et par des compagnies de chemins de fer de l'étranger.

En cette année 1885, le Gouvernement belge avait, en effet, convoqué, à Bruxelles, un Congrès des chemins de fer pour fêter le cinquantième anniversaire de l'inauguration de la première ligne continentale.

L'idée de ce premier Congrès avait été mise en avant, plus de dix ans plus tôt, par M. Fassiaux, secrétaire général du ministère ayant les chemins de fer dans ses attributions. L'« apôtre du Congrès » avait fait approuver, en 1874, par le ministre des

Travaux publics, une proposition qui avait pour objet de réunir, à Bruxelles, un congrès de toutes les administrations de chemins de fer d'Europe et des Etats-Unis, pour examiner un certain nombre de questions relatives aux transports internationaux. Mais la commission chargée d'étudier le programme de la célébration du cinquantième anniversaire formula l'avis, en 1884, qu'un plus grand nombre de problèmes feraient utilement l'objet de discussions en commun et qu'il était désirable que les hommes de chemin de fer se rencontrassent plus souvent. Le but du Congrès devint donc *la recherche des améliorations à introduire dans la construction et dans l'exploitation des chemins de fer.*

Le premier Congrès international des Chemins de fer obtint un succès complet. Les délégués, au nombre de 229, qui représentaient leur pays ou leur administration, instituèrent une commission permanente. Celle-ci se réunit la première fois le 20 février 1886. Son premier soin fut de rédiger un projet de statuts, qui fut adopté avec quelques modifications au Congrès de Milan, en 1887 (1).

Ses travaux

Le rôle essentiel de l'association consiste à organiser des sessions périodiques au cours desquelles sont étudiées et discutées des questions

techniques et administratives tendant à favoriser les progrès et le développement des chemins de fer.

Depuis sa fondation, l'association a organisé des congrès à Milan (1887), Paris (1889), Saint-Petersbourg (1892), Londres (1895), Paris (1900), Washington (1905), Berne (1910), Rome (1922), Londres (1925), Madrid (1930), Le Caire (1933), Paris (1937), Lucerne (1947), Rome (1950), Londres (1954) et Madrid (1958). En outre, des réunions réduites entre les sessions furent tenues à Bruxelles en 1935 et 1939, à Lisbonne en 1949, à Stockholm en 1952, à Scheveningue en 1956 et à New Delhi en 1959.

Les travaux effectués sous l'égide de l'association embrassent l'établissement des chemins de fer, la construction et l'entretien de la superstructure de la voie, la construction, l'utilisation et l'entretien du matériel roulant, les méthodes d'exploitation, l'administration du personnel, l'organisation générale et financière. Ils sont partagés entre cinq sections : Voies et Travaux, Traction et Matériel, Exploitation, Ordre général, Services de complément et de substitution. Les questions techniques y tiennent la première place, mais elles se mêlent aux questions d'organisation et aux questions sociales.

La Commission permanente prépare avec soin les travaux de chaque session. La liste et le texte des questions à discuter résultent d'une consultation générale des administrations adhérentes, qui proposent les

(1) L'Association s'est donné de nouveaux statuts en 1922 (première session après la guerre 1914-1918).



M. M. De Vos ouvre le Congrès de Londres (1954).

problèmes les plus dignes d'intérêt et choisissent les rapporteurs les plus qualifiés. Ceux-ci procèdent à une enquête auprès des administrations qui leur sont assignées et rédigent leur rapport, qui est publié par l'association dans le bulletin mensuel, dont l'édition constitue un autre élément important de son activité.

Ses membres

L'association est composée d'administrations de chemin de fer d'Etat et d'administrations exploitant directement des chemins de fer d'intérêt public dans les pays auxquels elle s'étend.

Les gouvernements de ces pays peuvent adhérer à l'association. Ils sont invités, par la voie diplomatique du Gouvernement belge, à se faire représenter aux sessions.

Peuvent aussi être admis à adhérer à l'association les organismes internationaux dont l'objet se rapporte essentiellement à l'exploitation des chemins de fer, ainsi que les unions nationales de chemin de fer ne faisant pas partie de l'association, à condition qu'elles exploitent soit au minimum 5.000 kilomètres, soit un kilométrage au moins égal à dix pour cent du réseau total du pays.

Les seules administrations de chemin de fer qui peuvent être admises à faire partie de l'association en dehors de celles qui l'ont constituée en 1922 sont celles qui ont pour objet principal l'exploitation de lignes à traction mécanique, gérées ou concédées par une autorité publique, ouvertes au service public et ayant au minimum 100 kilomètres de longueur exploitée et une recette moyenne de 2.000.000 de francs-or pour les trois dernières années.

L'association compte des adhérents dans les cinq parties du monde. Elle s'étend actuellement à 34 gouvernements, 10 organismes et 101 administrations de chemin de fer ayant un développement total de 601.700 kilomètres.

Ses autorités dirigeantes

L'assemblée est représentée par une *Commission permanente*, composée de 74 membres, renouvelée par tiers lors de chaque session. La Commission permanente se réunit une fois par an dans l'intervalle des congrès.

En dehors de ses séances, la commission délègue ses pouvoirs à un *Comité de direction* composé :

— du président de l'association : M. M. De Vos, directeur général de la S.N.C.B. ;

- des deux vice-présidents : MM. Goursat, directeur de la région du Nord de la S.N.C.F., et Crem, directeur du service de l'Exploitation de la S.N.C.B. ;
- de trois membres : M. Dorges, secrétaire général honoraire aux Travaux publics et aux Transports, délégué général aux Affaires internationales du ministère des Travaux publics, des Transports et du Tourisme (France), sir John Benstead, deputy chairman of the British Transport Commission, et sir James Dunnett, permanent secretary, ministry of Transport (Grande-Bretagne).

Le secrétaire général est M. P. Ghilain, directeur honoraire du service du Matériel et des Achats de la S.N.C.B.

Ses publications et sa bibliothèque

L'association publie chaque mois une revue en français et une en anglais dont les titres sont : *Bulletin de l'Association internationale du Congrès des Chemins de fer* — *Bulletin of the International Railway Congress Association*.

Ce bulletin publie :

- En temps de session, les rapports élaborés sur chacune des questions mises à l'ordre du jour des congrès, ainsi que les comptes rendus des discussions et les conclusions adoptées ;
- Dans l'intervalle des sessions, des articles originaux sur toutes les questions relatives à la technique, à l'exploitation et à l'organisation des chemins de fer ;
- Des reproductions ou des traductions des articles intéressants parus dans le monde entier et des comptes rendus détaillés des ouvrages traitant des questions ferroviaires ;
- Une bibliographie, classée d'après le système décimal, des matières contenues dans les principales publications étrangères concernant la science des chemins de fer.

Depuis 1950, l'association publie aussi une revue spéciale, paraissant également chaque mois en français et en anglais : *La Traction électrique dans les Chemins de fer* — *Electric Traction on the Railways*.

En dehors de la traction électrique proprement dite, cette revue traite de questions subsidiaires relatives aux moteurs diesel, aux turbo-réacteurs, etc., pour autant que ceux-ci constituent des générateurs d'énergie destinée à l'entraînement des moteurs électriques de traction.

Notons enfin qu'au siège de l'association (19, rue du Beau-Site, à Bruxelles) existe une bibliothèque consacrée

aux ouvrages relatifs à la science des chemins de fer ; elle comporte, en outre, les principaux périodiques des divers pays du monde traitant de questions de génie civil et de chemins de fer.

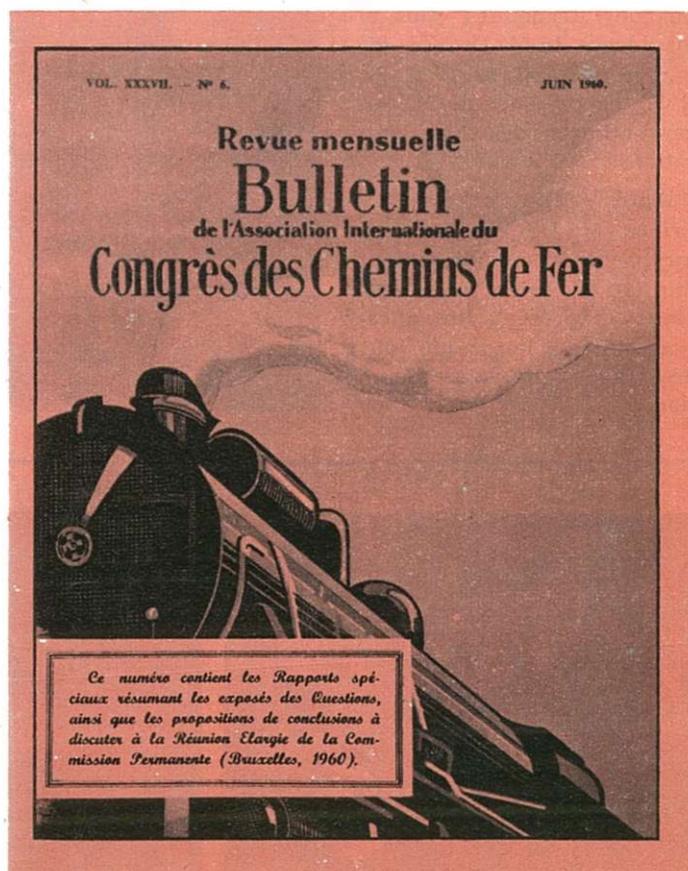
Conclusions

Depuis 75 ans, l'Association internationale du Congrès des Chemins de fer a mis en contact les hommes qui, dans toutes les parties du monde, dirigent les réseaux ferrés.

Elle a réuni des matériaux extrêmement précieux, dont la plupart n'existeraient pas sans elle. En effet, beaucoup de spécialistes éminents n'auraient jamais pris le temps de publier les résultats de leur expérience s'ils n'en avaient été chargés en quelque sorte, comme d'un acte de leur fonction.

Les congrès ont donné lieu à des échanges de vues qui ont permis de compléter utilement les enquêtes des rapporteurs.

Ainsi, l'association a, sans aucun doute, préparé les voies aux progrès les plus remarquables accomplis dans le domaine si vaste de l'exploitation des chemins de fer. Elle a été aussi un des premiers groupements à servir avec efficacité le rapprochement de tous les peuples de la terre.



LE 75^e ANNIVERSAIRE DE L'A. I. C. C.



Le prince Albert a assisté le 27 juin, à la séance solennelle d'ouverture de la réunion de la Commission permanente élargie de l'Association internationale du Congrès des Chemins de fer, qui marquera le 75^e anniversaire de cet important organisme.

La réunion s'est déroulée dans la grande salle du Palais des Académies, sous la présidence de M. De Vos, directeur général de la S. N. C. B., en présence de M. Segers, ministre des Communications.

Après s'être adressé au Prince, M. De Vos fit l'historique de l'association, dont l'initiative revient à la Belgique, et présenta les questions mises à l'ordre du jour des travaux de la Commission.



*Souvenirs ferroviaires
de la visite en Belgique
de M. Frondizi, président
de la République
d'Argentine.*